



VILLE DU PRADET

Guichet unique

Du Lundi au Jeudi de 8h30 à 14h  
Vendredi de 9h à 13h  
mèl : periscolaire@le-pradet.fr  
tél. 04 94 08 69 44

# DOSSIER UNIQUE D'INSCRIPTION 2017/2018

Photo d'identité  
de l'enfant

Tout dossier incomplet  
sera refusé

Cantine  Garderie  Centre aéré (ALSH)  Stages sportifs

**A retourner au Guichet unique au plus tard le 28 juillet 2017**

*Les inscriptions enregistrées hors délai pour la restauration  
et le périscolaire ne seront effectives qu'à compter du 11 septembre.*

Nom : ..... Prénom : .....

Date de naissance : ..... Fille  Garçon

Ecole : ..... Classe : .....

Pour la première année, un **dossier unique de pré inscription** aux activités périscolaires et extra scolaires est à retourner au Guichet Unique. Que vous soyez intéressés par une ou plusieurs activités, de façon régulière ou occasionnelle, ce dossier complété des pièces justificatives est indispensable pour vous donner accès au Portail Citoyen qui vous permettra d'inscrire votre enfant sur les dates de votre choix.

En effet, à compter du 10 juillet 2017, vous saisissez directement, depuis chez vous, vos choix de réservation (ou d'annulation) pour la cantine, les garderies du matin et/ou du soir, l'ALSH (mercredis et vacances scolaires) et les stages sportifs. Les demandes devront respecter les délais suivants :

- 48h ouvrables pour les garderies du matin et du soir
- 15 jours pour la cantine
- 15 jours pour l'ALSH

Un imprimé de procédure avec toutes les explications nécessaires vous sera remis lors du dépôt du dossier complet au Guichet Unique.

## Renseignements sur la composition du foyer où vit l'enfant

	Adulte 1	Adulte 2
Nom		
Prénom		
Qualité (père, mère, autre)		
Situation familiale*		
Profession		
Tél. Domicile		
Tél. Portable		
mèl		
Adresse		

\* Mariés, pacsés, union libre, divorcés/séparés, célibataire, veuf (veuve)

QF

**En cas de divorce, séparation ou union libre, préciser si la facturation devra être :**

- au nom du père  de la mère  partagée  (dans ce cas fournir les 2 quotients familiaux + accord écrit)
- qui a la garde ? père  mère  autre  (fournir jugement)

## Contacts et autorisations autre que le père, la mère ou responsables légaux : (cocher les cases)

Nom	Prénom	N° de téléphone	Personnes à prévenir en cas d'urgence	*Personnes autorisées à récupérer l'enfant
			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

\* se présenter avec une pièce d'identité

## Autorisations

Autorisation de filmer et photographier mon enfant et diffuser ces documents sur tout support de communication :  
Oui Non

Autorisation de le transporter en véhicule (minibus et autocar) :  
Oui Non

## Assurance / Mutuelle

	Assurance responsabilité civile	Extra-scolaire	Mutuelle
Nom			
N° de contrat			
Adresse			

## Informations médicales

### Médecin traitant

Nom : ..... Prénom : ..... Tél : .....

Adresse : .....  
.....  
.....

Allergie(s) : Aucune Alimentaire Autre : .....

Pathologie : Aucune Oui

En cas d'allergie ou de pathologie, fournir un Protocole d'Accueil Individualisé (P.A.I)

*J'autorise les personnes responsables à faire soigner mon enfant et faire pratiquer les soins d'urgence suivant les prescriptions du médecin de la structure, et m'engage à payer les frais éventuels médicaux et pharmaceutiques, d'hospitalisation et d'intervention chirurgicale.*

Oui Non

Autorisation d'intervention chirurgicale ou anesthésie décidée par un médecin : Oui Non

# Fiche sanitaire de liaison de l'enfant

L'enfant suit-il un traitement ? Oui Non (si oui joindre l'ordonnance)

Dans ce cas, j'autorise le responsable à administrer le traitement ainsi que les médicaments correspondants (Médicaments dans leur emballage d'origine avec la notice et marqués au nom de l'enfant).

**Aucun médicament ne pourra être pris sans ordonnance.**

**L'enfant a-t-il déjà eu les maladies suivantes ?**

<b>Rubéole</b> <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<b>Varicelle</b> <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<b>Angine</b> <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<b>Rhumatisme articulaire aigu</b> <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<b>Scarlatine</b> <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
<b>Coqueluche</b> <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<b>Otite</b> <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<b>Rougeole</b> <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<b>Oreillons</b> <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	

Asthme : Oui Non

Allergies alimentaires : Oui Non (Si oui, fournir panier repas et préciser l'allergie)

Allergies médicamenteuses : Oui Non (Si oui préciser).....

Autres : .....

Préciser la cause de l'allergie et la conduite à tenir (si automédication le signaler)

Indiquez ci-après les difficultés de santé (maladie, accident, crises convulsives, hospitalisation, opération, rééducation) en précisant les dates et les précautions à prendre : .....

## **Recommandations utiles des parents :**

Votre enfant porte-t-il des lunettes, des lentilles, des prothèses auditives, des prothèses dentaires, etc. Précisez.

## Protocole d'Accueil Individualisé (P.A.I)

Pour les enfants souffrant d'un problème de santé particulier (allergie alimentaire ou autre pathologie), les familles doivent fournir un dossier PAI qui doit être complété par le médecin scolaire et par toutes les parties prenantes. Il s'agit d'un document valable pour le restaurant scolaire, l'accueil périscolaire, A.L.S.H ou stages sportifs, identique quelle que soit la pathologie de l'enfant. Il est accompagné d'une note explicative et d'un protocole d'intervention en cas d'urgence à faire compléter par un médecin.

Dans le cas d'un PAI pour allergie alimentaire, les parents doivent fournir un panier repas. Sans le dossier PAI complet, l'enfant ne pourra être accueilli en restauration scolaire, accueil périscolaire, A.L.S.H ou stage sportif.

## Pièces à joindre au dossier (photocopie uniquement)

### Documents obligatoires pour toute inscription

- Une photo d'identité récente de l'enfant
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois : électricité, téléphone fixe, bail, impôts fonciers, ... (si hébergé : justificatif de domicile + attestation sur l'honneur de l'hébergeant)
- Attestation récente CAF du quotient familial ou dernier avis d'imposition si vous n'avez pas de prestation CAF (joindre une attestation de non-paiement de la CAF)
- Attestation d'assurance responsabilité civile pour l'année scolaire 2017-2018
- Copie du carnet de vaccinations (si l'enfant n'a pas les vaccins obligatoires, joindre un certificat médical de contre-indication). Attention : le vaccin antitétanique ne présente aucune contre-indication
- En cas de séparation ou divorce : copie de la décision de justice fixant la garde de l'enfant
- Prélèvement bancaire : si vous souhaitez régler vos factures de cantine, de garderie, de stages sportifs et d'A.L.S.H par ce moyen, remplir et signer l'autorisation de prélèvement disponible auprès du Guichet unique et fournir un RIB

### Documents complémentaires obligatoires pour l'A.L.S.H et les Stages Sportifs :

- Certificat médical de moins de 3 mois de non contre-indication à la pratique d'activités sportives multisports, d'aptitude à fréquenter un centre de loisirs collectifs, de non présentation de maladie contagieuse, de satisfaction aux obligations fixées par la législation relative aux vaccinations.
- Attestation d'assurance extra-scolaire de l'année en cours
- Attestation d'aptitude à la pratique d'activités nautiques et aquatiques (Pour stages nautiques d'été uniquement)

Je soussigné(e) Mme M. ....

*Certifie l'exactitude des renseignements portés sur ce document et sur les pièces jointes,  
M'engage à communiquer tout changement relatif à ces renseignements,  
Atteste avoir pris connaissance des règlements intérieurs des accueils périscolaires, du restaurant scolaire, du transport, des stages sportifs, de l'A.L.S.H, et les accepter.*

Le Pradet, le .....

Signature des responsables légaux

## Cotisation à la Caisse des écoles

### Montant de la cotisation à la Caisse des Ecoles, par famille :

10 € pour un enfant scolarisé, 16 € pour deux enfants scolarisés, 21 € pour trois enfants scolarisés et +

Date :                      Montant :                      €

Espèces       Chèque  (A l'ordre du Trésor public)

N° de reçu :